

Directives et conseils *

pour la réalisation d'un compte rendu de lecture

(Compte rendu = C.R.)

"Qui publie s'expose à la critique et reconnaît les droits de la critique."
Gustave LANSON (1857-1934), *Manuel bibliographique*.

"Si la critique est juste et pleine d'égards, vous lui devez des remerciements et de la déférence ; si elle est juste sans égards, de la déférence sans remerciements ; si elle est outrageante et injuste, le silence et l'oubli."
Jean LE ROND, dit d' ALEMBERT (1717-1783), *Apologie de l'étude*.

L'objet du C.R. dans le cadre de ce cours de méthodologie peut être tout ouvrage ou article portant sur la Chine ancienne, moderne ou contemporaine, autre que littéraire. De même qu'on évitera les traductions d'œuvres poétiques et de fiction, on ne retiendra pas non plus les manuels d'apprentissage de la langue. On privilégiera les ouvrages signalés dans les bibliographies des cours de civilisation (Espace chinois, Histoire). On pourra également retenir un article conséquent (une trentaine de pages environ) tiré d'une des revues de sinologie disponibles à la Bibliothèque universitaire (*T'oung Pao*, *Harvard Journal of Asian Studies*, *Etudes chinoises*), voire un dossier spécial, ou un long article, d'une revue scientifique ou de vulgarisation de qualité (*Perspectives chinoises*, *Le Monde diplomatique*).

Le compte rendu de lecture n'est pas à envisager uniquement comme un exercice pédagogique, mais aussi comme une étape dans le processus de lecture d'un texte dans le cadre d'une recherche sur un sujet en rapport avec la Chine ou la découverte d'un champ de connaissance.

La nature du texte retenu va évidemment influencer ce processus et le travail de recension.

Avant toute chose, et quel que soit le choix (lequel peut être modifié à tout moment), il faut le lire et le lire "bien" !

"Il ne faut pas du tout lire des doigts, ni lire en diagonale, comme on dit aussi d'une manière très pittoresque. Il faut lire avec un esprit très attentif et très défiant de la première impression."
Émile FAGUET (1847-1916), *L'Art de lire* (1912).

"On ne peut pas dire qu'on ait lu un auteur à moins qu'on se rappelle ses principales idées, son plan et son but."
"Il faut lire toute espèce de livres de deux manières différentes. D'abord rapidement, soit pour saisir facilement l'intention et le plan, soit pour jouir des beautés du style. (Car on ne goûte pas plus les belles compositions en épluchant tous les mots qu'on ne jouit de la beauté d'une femme en l'analysant une loupe à la main.) Puis lentement, pour saisir les nuances, remarquer les défauts, et surpasser l'auteur."
Hérault de SECHELLES, *Théorie de l'Ambition*. (1802)

La lecture est une affaire personnelle, pour ne pas dire intime. Pour "bien" lire et en tirer le meilleur profit, il revient à chacun de mettre au point une technique de prise de notes sur une feuille ou un carnet, voire un ordinateur, afin d'éviter autant que possible une nouvelle lecture de découverte. On s'abstiendra de souligner et/ou de "stabiloter" des passages jugés intéressants, ce qui, au bout du compte, est assez peu, voire absolument pas, productif. Au contraire, on reportera sur une feuille, ou directement dans l'ordinateur, les éléments qui constitueront, *in fine*, la chair du C.R.

On prendra, dès la première lecture, la peine de

- repérer les articulations du texte,
- identifier les mots clefs,
- débusquer les points forts ou les points discutables,
- isoler les passages où se dessine le mieux le discours du texte,
- dégager la problématique de l'ouvrage.

Si une attention toute particulière doit être apportée à l'introduction et à la conclusion, on ne peut en aucun cas s'en contenter. En effet, il faut non seulement comprendre la thèse du livre (de l'article), mais aussi vérifier si le texte "prouve" bien dans son corps ce qu'il annonce dans l'introduction et/ou affirme dans la conclusion. On ne peut pas non plus se satisfaire de la lecture d'un C.R. déjà existant, et ceci quelle que soit sa provenance : revues sinologiques, avis de lecteur sur Amazon.fr, *Le Monde des livres*, etc.

Néanmoins, on pourra user de ce procédé de "lecture rapide" dans le cas des recueils d'articles, puisqu'en général l'éditeur/compilateur se donne la peine de faire le travail de présentation et d'évaluation dans son introduction. La plupart du temps, ces ouvrages (de loin les plus "faciles" à aborder dans le cadre d'un compte rendu) ne proposent pas de conclusion.

Pour les livres, on ne négligera pas non plus les quatrièmes de couverture et tous les éléments qui peuvent accompagner, précéder ou suivre une édition, son 'paratexte' dont fait également partie la couverture - N.-B. : la présentation d'un livre n'est en rien innocente. Elle fournit au moins de claires indications sur sa destination et le genre dans lequel on (auteur et/ou éditeur/libraires) veut le faire entrer. On pourra s'aider dans certains cas des articles de presse, interviews, publicités de l'éditeur, etc., suscités par la publication du livre.

Une attention toute particulière sera apportée au titre : on évaluera au fur et à mesure sa pertinence par rapport à l'ouvrage qu'on découvre. Parfois, un livre peut en cacher un autre, ou porter un titre qui ne correspond pas à son contenu.

Pour les articles publiés dans des revues fournissant des résumés des textes présentés, on veillera à ne pas se contenter de les reformuler dans des termes personnels et, surtout, à ne pas oublier que le C.R., tel qu'il est envisagé ici, ne peut se réduire à un simple résumé, mais qu'il doit prendre en charge une critique ou au moins une évaluation.

Lorsqu'elle est fournie, on auscultera avec beaucoup d'attention la bibliographie afin de prendre la mesure des matériaux utilisés par l'auteur. On évaluera ses sources en tentant de distinguer le pourcentage de sources premières, de sources secondaires, l'ouverture d'esprit dont fait preuve l'auteur, la validité des matériaux retenus, la curiosité de l'auteur pour le travail de ses collègues, etc.

La présence d'index ou d'appendice ne doit pas non plus échapper à ce premier examen attentif, base d'une première appréciation qu'une relecture totale et partielle peut affiner.

Arrivé à ce stade, on doit être capable de reformuler le texte avec des termes personnels. Un conseil : faire une pause avant de se lancer dans la composition du C.R.. En cas de doute, revenir sur certains passages, ou, relire l'ouvrage une nouvelle fois !

Un élément déterminant à prendre en considération avant de composer est la destination du C.R.. Il convient de respecter les règles de présentation de la publication à qui on le destine (exercice à rendre, travail pour être inséré dans une publication bibliographique du type *Revue bibliographique de sinologie*, *Bulletin critique de livre français*, simple complément analytique et critique à insérer dans sa propre base de données bibliographiques, etc.). Il faut donc prendre la mesure du public visé : soi-même (pour garder une trace) ou autrui (public averti, ou simplement curieux de ce qui touche à la Chine, public cultivé ou lectorat de base), enseignant exigeant, etc.

Ne pas oublier que même si le C.R. n'est pas un genre 'littéraire', il mérite qu'on lui consacre suffisamment d'attention pour que sa lecture ne soit pas rébarbative : ceci implique que l'on fasse un effort de présentation et d'écriture. Bien évidemment, le C.R. exigé dans le cadre de ce cours de méthodologie est avant tout destiné à l'enseignant qui va le corriger et le noter, mais on gagnerait à le considérer comme un témoignage, daté et personnel, d'une lecture. Il pourra être intégré dans une base de données bibliographiques à usage personnel ou être diffusé auprès de camarades afin de leur faciliter l'accès à un ouvrage qu'on a lu et apprécié.

Le format exigé est un format standard idéal qui peut accepter des modifications mineures en fonction du livre retenu :

- Le C.R. est à rendre sous forme imprimée (page format A4) à partir d'une saisie numérique réalisée sur un traitement de texte standard (ex. Microsoft Word ou équivalent). Conseil de présentation : police Times, corps de police 12.
- Le C.R. devra avoir entre 3000 et 3500 signes, espaces compris (pour connaître le nombre de signes d'un texte dans Word faire "outils" puis "statistiques" ; se baser sur l'évaluation des caractères incluant les espaces).

La structure du C.R. peut naturellement varier en fonction de la nature du texte, de l'inspiration et de la motivation de celui qui le compose. Elle doit néanmoins comporter plusieurs parties :

- 1 - La référence bibliographique de l'objet du C.R.
- 2 - Une présentation générale de l'ouvrage (ou article) et de celui à qui on le doit
- 3 - Un résumé détaillé.
- 4 - Une critique synthétique.

1. La référence bibliographique complète et précise de l'ouvrage choisi : sur ce point voir ci-dessous page 4/5

Respecter les mêmes pour règles les "rappels" bibliographiques (ouvrages du même auteur et/ou sur le même sujet pour élargir la lecture, ou référence à d'autres) que vous pouvez être amené à faire à la fin de votre C.R..

2 - Une présentation générale de l'ouvrage (ou article) et de celui à qui on le doit

Dans cette partie, il convient d'indiquer la nature du texte considéré (ouvrage ou article, essai, témoignage, étude comparative, traité, anthologie, dictionnaire, encyclopédie, CD-Rom, etc.) On peut déjà anticiper la critique en interrogeant l'adéquation du titre, voire du sous-titre, avec le livre/article en question (ex. *L'Histoire de la littérature chinoise* que Jacques Pimpaneau a publié chez Picquier en 1989. Dans ce cas, il ne s'agit à pas à proprement parlé d'une *histoire* de la littérature chinoise, mais de la présentation de certains aspects de la littérature chinoise.)

Il faut signaler au lecteur potentiel s'il s'agit d'un ouvrage/article de vulgarisation (vulgarisation grand public ou pour un public plus restreint), ou destiné à un public de spécialiste.

On donnera aussi dans la mesure du possible des indications sur l'auteur en tentant de cerner son champ d'action, ses compétences, et mieux percevoir son œuvre. Il s'agit d'identifier clairement dans quel champ des études sinologiques se situe le texte. Il convient, en effet, d'essayer de montrer les liens qu'il entretient avec les travaux de référence de cette discipline et la façon dont l'auteur prend en charge ou se démarque d'une tradition universitaire, institutionnelle, intellectuelle propres à son champ d'exploration. A cette fin, on pourra consulter la bibliographie, éproucher l'introduction. Si possible, veiller à retracer brièvement le parcours du sinologue et à englober d'une formulation sa production, quitte à en faire ressortir un ou deux traits, afin de mieux être en mesure d'évaluer la place du texte dans son parcours personnel ou de son équipe (CNRS).

3 - Résumé détaillé.

C'est le corps du C.R. et sa justification. Ce résumé doit permettre à d'autres de se faire une idée objective d'un texte qu'ils n'ont pas encore lu. Il n'est pas indispensable de conserver l'ordre d'apparition des idées dans le texte, ni de calquer sa présentation sur la table des matières. Il ne faut pas se contenter de la recopier ou d'en faire une paraphrase stérile. Il vaut mieux s'efforcer de reformuler les idées maîtresses avec ses propres mots, quitte à user de citations. Celles-ci ne peuvent naturellement pas être nombreuses, ni même très longues. On se contentera, la plupart du temps, d'extraire un ou plusieurs termes centraux parce qu'ils sont novateurs ou incontournables, voire discutables.

C'est sans nul doute la partie la plus difficile à rédiger car il faut rester fidèle aux idées de l'auteur, même si on ne les partage pas (la partie suivante permettra de le faire savoir).

4 - Une critique synthétique.

C'est la partie la plus personnelle du C.R.. Elle doit permettre de faire le point sur son jugement sur le texte résumé plus haut. Bien entendu, la critique peut être positive. Il n'empêche que l'on peut, le cas échéant, émettre des réserves soit sur les conclusions, soit sur la méthodologie, soit sur les sources, etc.

On prendra donc bien soin de formuler clairement et brièvement les points d'accord et/ou de désaccord. Si l'on se sent contraint à formuler une critique négative, on argumentera brièvement, faute d'espace. Cette partie doit conduire le lecteur du C.R. vers ce texte, ou l'en détourner : on pèsera donc plusieurs fois ses formules avant de les écrire. Dans tous les cas, on se risquera à évaluer la portée, la pertinence et l'originalité du texte.

Ceci fait, on pourra consacrer une ou deux phrases à une évaluation du travail éditorial, en décrivant l'appareil critique dont sa publication a été entourée : présence de caractères chinois, d'index, d'une iconographie, d'une bibliographie, de notes. S'il s'agit d'une traduction, on formulera un jugement sur sa qualité.

* Synthèse sommaire des conseils fournis en cours (premier semestre 2006, Aix-en-Provence) rédigée à l'attention des étudiants inscrits en première année de Licence de Chinois au département d'Etudes chinoises de l'Université de Provence. U.E. SINA05-1.
N.B. : pour la première session, les C.R. sont à remettre avant le 15 janvier 2007.
Pierre Kaser.

Rappel des règles de présentation des références bibliographiques :

[Le modèle utilisé ici est celui retenu par la *Revue bibliographique de sinologie*. (RBS) éditée par les Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris, EHESS).]

Pour l'auteur :

- auteur occidental : **NOM, Prénom**
- auteur chinois, japonais : **NOM Prénom**

Pour les livres

Auteur (s), Titre en italique, Lieu d'édition : Maison d'édition/Editeur, année, nombre de pages.

ex. GOODRICH, Luther Carrington, *The Literary Inquisition of Ch'ien-lung*. New York : Paragon, 1966. xxvi + 275 p.

On indiquera par la mention (ed.) placé après "l'auteur", si celui-ci n'est pas réellement ou simplement l'auteur de l'ouvrage, mais son maître d'œuvre ; dans le cas d'une collaboration, on indiquera (eds.) après les deux (ou plusieurs) noms, lesquels sont simplement séparés d'une virgule.

On peut faire, dans la plupart des cas, l'économie du terme Editions ou Editeur pour s'en tenir au nom de l'éditeur ou de la maison d'éditions : ex. Gallimard pour les Editions Gallimard.

Pour la date de publication, on doit faire apparaître la date d'édition du livre que l'on traite ; dans le cas d'une réédition, cette date doit suivre celle de l'édition originale qu'on indiquera entre parenthèses.

Ex.: "... Monde", (1972,1980) 1999, 699 p."

L'indication du nombre de pages doit s'en tenir à celui retenu par l'éditeur. Dans le cas d'une pagination multiple, on ne fait pas le total des pages, mais on indique le détail. Ex. : "...1966. xxvi + 275 p."

L'indication des collections peut se faire de deux manières :

- soit entre guillemets après l'éditeur :

Auteur (s), *Titre*, Lieu d'édition : Éditeur, "Collection", année, nombre de pages.

Ex. : GERNET, Jacques, *Le Monde chinois*, Paris : Armand Colin, coll. "Destins du Monde", (1972,1980) 1999, 699 p.

- soit entre parenthèses à la fin :

Ex. : ANG, Isabelle, WILL, Pierre-Etienne (eds.), *Nombres, astres, plantes et viscères. Sept essais sur l'histoire des sciences et des techniques en Asie Orientale*. Paris : Collège de France, Institut des Hautes Etudes Chinoises, 1994. 238 p. (Mémoires de l'Institut des Hautes Etudes chinoises, vol. XXXV).

Pour les ouvrages en chinois, on utilisera la transcription *pinyin* des noms et mots chinois en respectant l'ordre suivant : transcription + caractères. On n'a pas à fournir les caractères pour le nom des maisons d'édition, pas plus que pour les lieux d'édition. Dans la mesure du possible, on doit préférer les graphies non simplifiées, aux graphies simplifiées. Préférer Beijing à Pékin, Nanjing à Nankin, Guangzhou à Canton, etc.

Exemples :

GOODRICH, Luther Carrington, FANG Chaoying (eds.), *Dictionary of Ming Biography*. New York-Londres : Columbia University Press, 1976. xxvii + 1751 p.

GUO Yingde 郭英德, XIE Siwei 謝思煒, SHANG Xuefeng 尚學鋒, YU Cuiling 于翠鈴, *Zhongguo gudian wenxue yanjiu shi* 中國古典文學研究史. Beijing : Zhonghua shuju, 1995. 29 + 8 + 683 + 16 p.

HUCKER, Charles O., *A Dictionary of Officials Titles in Imperial China*. Stanford (Cal.) : Stanford University Press, 1985. viii + 676 p.

HUMMEL, Arthur (ed.), *Eminent Chinese of the Ch'ing Period (1644-1912)*. Washington : Government Printing Office, 1943-44. 1103 p.

LOMBARD, Denys, *La Chine impériale*, Paris : PUF, coll. "Que sais-je ?" n° 1244, (1967) 2001, 128 p.

SALMON, Claudine (ed.), *Literary Migrations : Traditionnal Chinese Fiction in Asia (17th-20th Centuries)*. *Zhongguo chuantong xiaoshuo zai Yazhou* 中國傳統小說在亞洲. Beijing : International Culture Pub. Corp., 1987. ii + vi + 661 p.

Pour les articles

Auteur (s), "Titre", in *Nom de la revue*. tomaison, année, pagination.

Le titre de l'article ne sera pas en italique, mais présenté entre guillemets. S'il contient un titre d'ouvrage, ce titre doit être dûment écrit en italique.

Le nom de la revue ou du journal sera quant à lui en italique *Le Monde, Perspectives chinoises, Etudes chinoises, etc.*

Pour la tomaison, s'en tenir aux indications figurant sur la revue ; les numéros de pages à fournir sont ceux du début et de la fin de l'article. Ex. : "..., pp. 456-467."

HANAN, Patrick, "The Sources of the *Chin P'ing Mei*", *Asia Major*. X-1, 1963, pp. 23-67.

HANAN, Patrick, "The Nature of Ling Meng-chu's Fiction", in PLAKS, Andrew (ed.), *Chinese Narrative: Critical and Theoretical Essays*, Princeton : Princeton University Press, 1977. pp. 85-144.

OTSUKA Hidetaka 大塚秀高, "Jûni shô to Ri Gyo" 十二笑と李漁, in *Itô Sôhei kyôju taikan kinen Chûgokugaku ronshû*, 伊藤漱平教授退官記念中國學論集, Tôkyô : Kyûko shoin, 1986, pp. 649-676.

Pour de plus amples explications : <http://homepage.mac.com/kaserpierre/Pik-UP/MO-biblio.htm>

Intégration des caractères chinois et des transcriptions dans les travaux sinologiques.

Les caractères chinois doivent être indiqués au moins la première fois (attention aux caractères homophones, comme 禮 (rites), 理 (ordre, principe, Principe), 利 (intérêt, profit), qu'on tentera de distinguer avec des astuces de transcription (*li*, *LI*, *Li* ...)).

Ex. "C'est ainsi qu'à l'antinomie bouddhique entre les phénomènes (*shi* 事) et l'absolu (*LI* 理) ..."
CHENG, A., *Histoire de la pensée chinoise*. Paris : Le Seuil, 1997, p. 426.

L'intégration des caractères chinois dans le texte, ainsi que dans les notes, peut se faire entre parenthèses, en respectant l'ordre suivant : terme en français/nom/titre traduit (*transcription* - caractère(s)). Ne pas oublier qu'un caractère ne peut être inclus dans le texte sans être précédé de sa transcription dans le système retenu ; s'il faut privilégier le système *pinyin*, il convient aussi de conserver celui de l'original d'une citation, quitte à la doubler de la transcription adaptée si nécessaire. L'ajout se fera, alors, entre crochets, comme dans tous les cas d'ajout ou de coupure ([.../...]) intervenant dans toute citation :

- ex. : "En chinois moderne, le terme "*siao-chouo*" ["*xiaoshuo*" 小説], comme celui de *shôsetsu* en japonais...".

L'ajout de caractères dans une citation qui ne les portait pas doit être signalé de la même façon.

- ex. "Dans chaque école (*kia* [*jia* 家], "famille"), le maître (*tseu* [*zi* 子] ou *fou-tseu* [*fuzi* 夫子] prodiguait aux disciples (*ti* [*di* 弟]) qui venaient à lui ou bien au prince qu'il allait trouver un enseignement (*kiao* [*jiao* 教]), une doctrine ou méthode (*tao* [*dao* 道]) de conduite et de gouvernement présentée comme étant la plus efficace parce que la plus conforme à l'ordre naturel (*Tao* [*Dao* 道])".

KALTENMARK, Max. *La philosophie chinoise*. Paris : PUF, coll. "Que sais-je ?", n° 707, (1972) 1994, p. 6

S'il s'agit de termes empruntés au japonais, ou à d'autres langues non alphabétique, il faut fournir la transcription de cette langue avant de faire apparaître les termes étrangers.

- ex. : "La Chine n'a pas échappé à ce désir de reconnaissance en se dotant à l'époque moderne de la catégorie "philosophie", désignée par un néologisme emprunté au japonais à la fin du XIXe siècle (*zhexue* 哲學, japonais *tetsugaku*)."

CHENG, Anne, *Histoire de la pensée chinoise*. Paris : Le Seuil, 1997. p. 29.

Un exemple de compte rendu réalisé pour un revue bibliographique pour les professionnels du livre (bibliothécaires, libraires, service de presse, etc.).

Pierre Kaser. Compte rendu de

DARROBERS, Roger, *Le théâtre chinois*. Paris : PUF, coll. "Que sais-je ?", n° 2980, 1995, 128 p.

Le mépris qu'ont toujours manifesté les confucéens, champions de la "haute littérature" (essais, histoire, poésie), à l'égard du théâtre trouve curieusement son écho dans la négligence avec laquelle les occidentaux ont longtemps traité cette expression du génie chinois. De toutes les littératures de divertissement que produisit le continent, c'est assurément la moins connue, loin derrière le roman dont les œuvres marquantes, aussi bien anciennes que modernes, sont accessibles en français dans des traductions de référence.

Ce désintérêt s'explique aussi bien par la complexité de l'expression dramatique chinoise que par les difficultés que présente sa lecture qui nécessite une solide connaissance de la langue classique, portée dans l'écriture des passages chantés à un degré de raffinement extrême, et un goût prononcé pour la langue vulgaire ancienne, dans laquelle sont couchés des dialogues indispensables à la bonne compréhension de l'action.

Cet excellent ouvrage qui retrace l'évolution du genre sur pas moins de dix siècles remplit avec bonheur cette lacune. Sans évacuer les controverses sur les apports étrangers, son auteur dégage nettement les racines chinoises d'un art dramatique qui ne prit forme qu'au XI^{ème} siècle dans les quartiers de plaisir des capitales de la dynastie Song 宋 (960-1279) pour s'affirmer sous l'occupation mongole (1279-1367) qui connut avec le genre du *zaju* 雜劇 son premier âge d'or. Le second verra, avec le retour d'une dynastie chinoise, les Ming 明 (1368-1644), la suprématie de la dramaturgie du Sud sur celle du Nord et un engouement pour le genre du *chuanqi* 傳奇. La vogue qui porta ce mode extrêmement raffiné s'essouffla au cours de la dynastie Qing 清 (1644-1911), non sans avoir donné de véritables chefs-d'œuvre et balayé un champ thématique très large qui échappe à notre catégorisation des genres en tragédie et comédie.

Un inventaire judicieusement dosé des œuvres marquantes nous permet de prendre la mesure de la richesse du répertoire et fournit au novice les repères nécessaires pour avancer dans cette forêt de pièces et d'auteurs souvent inconnus.

Mais l'historien ne s'intéresse pas seulement au théâtre classique dans lequel s'illustrèrent des auteurs tels Guan Hanqing 關漢卿 (né vers 1230), Wang Shifu 王實甫 (début du XIV^{ème} s.), Tang Xianzu 湯顯祖 (1550-1617) ou encore Li Yu 李漁 (1611-1680), lesquels mériteraient d'être aussi universellement connus que Shakespeare, Molière, Goldoni ou Marivaux, mais nous fait découvrir l'opéra de Pékin, la plus vivace et la plus connue de ses variantes régionales, qui assure, depuis sa naissance au milieu du XIX^{ème} siècle, la transmission d'une tradition quasi-millénaire. Ce chapitre est amplifié par une présentation non moins documentée des acteurs qui en firent les beaux jours. C'est leur rendre justice car en l'absence de véritable metteur en scène, ce sont eux qui constituèrent la clef de voûte d'une expression artistique dont la transmission se fit de maître à disciple et qui ne fut pas uniquement littéraire mais surtout scénique, liant chant et déclamation, acrobaties et musique, et reposant sur une gestuelle aussi raffinée que stylisée. C'est ce lourd héritage que les dramaturges modernes n'ont pas toujours su prendre en compte, rompant, qui sous la contrainte, qui sous l'influence du théâtre parlé occidental, avec les modèles du passé.

C.R. publié in *Bulletin critique du livre français* n° 567 (Déc. 1995), pp. 488-489, notice n° 165455